

# Quartier SAINT-SIMON

Comment mieux stationner et vous déplacer dans votre quartier.



**P** Stationnement longue durée (24h max) ● Stationnement vélo

## **P** Pour vos stationnements de courte durée

Parkings Zone Bleue (1h30 maxi)

- Place de l'Église Saint-Simon  
46 places, dont 1 PMR
- Rue Réguelongue, proche parking  
21 places

## **P** Pour vos stationnements de longue durée

Parkings (24h maxi)

- Rue Réguelongue  
Parking à côté du parc public  
11 places, dont 1 PMR
- Chemin de Liffard  
Parking en face de l'école Paul Bert  
41 places, dont 1 PMR

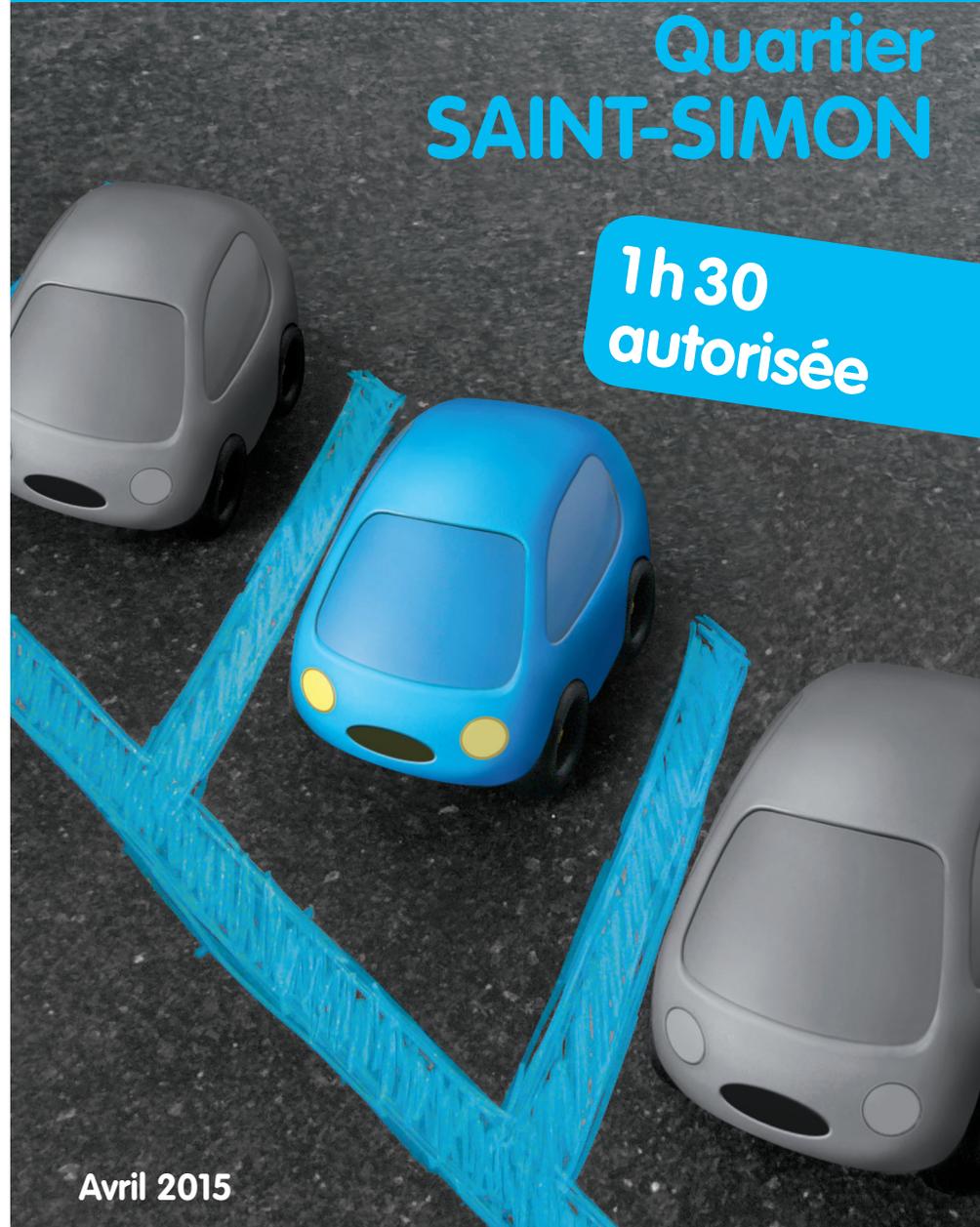
## Information stationnement Zone Bleue

Consultez [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)  
rubrique « Services Transports et mobilité »  
ou téléphonez à Allô Toulouse 05 61 22 22 22

# STATIONNEMENT ZONE BLEUE

## Quartier SAINT-SIMON

1h30  
autorisée



Avril 2015

Ne pas jeter sur la voie publique



# Zone Bleue, pourquoi ?



# Zone Bleue, mode d'emploi

## Les atouts de la Zone Bleue

Des places de stationnement réglementées mais gratuites pour faciliter la vie des cœurs de quartiers :

- favorise l'accès aux commerces et aux équipements de proximité en assurant une plus grande rotation,
- supprime les véhicules ventouses (véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement).

## La signalisation Zone Bleue

Panneau d'entrée



Durée de stationnement autorisée

Créneau horaire de la réglementation

Panneau de sortie



## Disque bleu européen

Indiquez votre heure d'arrivée.  
Le temps maximal de stationnement figure sur les panneaux de signalisation de la zone

Les zones bleues obéissent désormais aux normes européennes ; le disque bleu européen remplace le traditionnel « disque bleu ».

Ce dispositif **zone bleue** réglemente les durées de stationnement autorisées en fonction des besoins de rotation, sur des emplacements parking dûment signalés par un marquage au sol (bleu) et des panneaux.

**La durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.**

## Comment utiliser votre disque de stationnement ?

- Le disque doit être positionné sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule.
- L'automobiliste doit indiquer sur le disque européen son heure d'arrivée.
- Vous pouvez stationner au maximum de la durée mentionnée sur les panneaux.

## Quand utiliser votre disque dans le quartier Saint-Simon ?

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h hors jours fériés
- Durée maximum de stationnement : 1h30

## Où se procurer le disque de stationnement ?

- Le disque est disponible gratuitement auprès des commerces de la zone de stationnement et équipements publics (mairies, bibliothèque...) du secteur, dans la limite des stocks disponibles.
- Le disque est également disponible à l'achat dans les magasins spécialisés.

